

## Séance du Conseil Municipal du 11 septembre 2008

Tous les conseillers présents

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente (27 juin 2008).

### Schéma directeur d'assainissement

Le Maire présente le rapport de synthèse réalisé par la D.D.A.F., chargée de l'étude du schéma directeur d'assainissement. Après avoir apporté quelques modifications, le conseil approuve le document et décide de le soumettre à l'enquête publique.

### Communauté de Communes de Treffort en Revermont

**Transfert de voirie** - Le Maire expose que le conseil de communauté de la C.C.T.E.R. a accepté des transferts de voirie pour les communes de Corveissiat, Courmangoux, Grand-Corent, Treffort-Cuissiat, Meillonas et Pressiat. Il convient que chaque commune membre de la C.C.T.E.R. se prononce sur ce transfert. Le Conseil approuve le transfert de voirie présenté.

**Réseau structurant** – L'adjointe en charge de la voirie explique la notion de « *réseau structurant* » de la CCTER et propose de noter la Rue du Café, le Chemin de l'Enclos (sauf pour sa portion ouest, de la rue du Café au Chemin du Réservoir), le Chemin du Réservoir, la rue Hector Caillat jusqu'au cimetière, et la Montée des Vignes. Il est évoqué la pertinence de transférer sous compétence communautaire la Rue de la Paix, le Port Caillat, le Chemin des Bourbouillons et le Col de France : cette question devra être étudiée.

**Elagage** – Il convient de prévoir le Chemin de l'Enclos et le Chemin des Pierres.

**Collecte des déchets** – Le Maire présente le rapport annuel et détaille les conclusions de la mission des ambassadeurs du tri pendant l'été 2008.

### FINANCES

Monsieur le Maire rappelle que, lors des travaux de réhabilitation du presbytère en logements locatifs, des retenues de garantie ont été appliquées sur les règlements des entreprises titulaires des marchés. Tous les retenues de garantie ont été levées sauf pour l'entreprise Petetin qui, malgré plusieurs rappels, n'est jamais venue corriger une anomalie dans le logement T5. Les travaux n'étant pas réalisés, le conseil décide de conserver la retenue de garantie de 1 922,02 € de l'entreprise Petetin.

Une subvention est demandée au SDIS pour l'acquisition d'équipement pour les pompiers.

Une aide de l'Etat, de 1 600 €, peut être espérée pour la réfection du Monument aux Morts, le dossier est toujours en cours auprès du Souvenir Français.

### TRAVAUX

**Eclairage public** – L'Entreprise BABOLAT doit réaliser les travaux d'éclairage public prévus à l'Enclos et chemin des Conches avant le 04 décembre 2008.

**France-Télécom** – La suppression de supports France-Télécom en deux points du village n'a pas encore été réalisée, et aucune information ne peut être obtenue.

**Paratonnerre** – Les travaux de pose du paratonnerre sur le clocher sont commencés, la plaque a été positionnée au Nord de l'église pour la liaison avec la terre. Groupama, assureur de la commune, a répondu favorablement à la demande d'aide du Maire en accordant une participation aux frais pour un montant de 400 €.

**Station épuration** – L'entreprise 01 Pompage est attendue pour les travaux.

**Salle des fêtes** – Les travaux de maçonnerie et d'éclairage sont réalisés, il ne manque plus que le garde corps pour sécuriser l'entrée de service.

**Sentier karstique** – Les deux panneaux à changer ont été livrés et doivent encore être installés.

**Bibliothèque** – M. le Maire présente le devis proposé pour l'aménagement de rangements dans la salle de réunion, destinés à la bibliothèque, aux archives communales et au Club de l'Age d'Or : il se monte à 8 695 € ; il est décidé de réétudier ultérieurement ce projet.

## QUESTIONS DIVERSES

**Elagage réservoirs** – Une mission sera confiée à A.D.L. 01 pour l'élagage et le débroussaillage des réservoirs.

**Conseil administration du CCAS** – Le conseil municipal est informé que les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale sont désignés, pour la durée du mandat des conseillers municipaux ; il s'agit de M<sup>mes</sup> Michèle BLATRIX, Marie-Thérèse GENIN, Marcelle MOREL et M. François DEMARET.

**Commission des impôts directs** – Le Maire donne la liste des membres de la commission communale des impôts directs arrêtée par le Préfet :

**Délégués titulaires** : M<sup>mes</sup> et MM. Marie-Thérèse GENIN, Charles CARRIER, Marie-Thérèse CORRETEL, Yves GUILLEMOT, Martine BONNET et Bernard SORET de Jasseron.

**Délégués suppléants** : M<sup>mes</sup> et MM Isabelle PONCET, Bernard LARRUAT, Serge PERELY, Corinne CHAPMAN, Raymond GUILLOT et Gilbert CORRETEL de Montmerle.

**Télécommunications** – Le Maire informe le Conseil que la société SPIE, oeuvrant pour le compte de SFR, a obtenu l'accord tacite de l'Etat pour ériger une antenne relais au Col de France.

**Carrière Famy (Col de France)** – Suite à la demande de l'exploitant relative à la remise en état du site et à l'organisation d'une activité, un groupe de travail s'est rendu sur place et a demandé quelques précisions ; la réponse de l'entreprise est attendue.

**Recensement de la population 2009** - Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans et sera réalisé dans notre commune du 15 janvier au 14 février 2009. Michèle Blatrix est nommée coordonnateur de cette opération. Il conviendra ensuite de désigner un agent recenseur.

**Urbanisme** - Le conseil est informé des déclarations en cours : un permis de construire accordé pour un garage (M. Fabien MERESSE) et un certificat d'urbanisme pré-opérationnel délivré pour une maison (M. Alexandre BRAN).

**Rallye SSRT** – M. le Maire donne lecture d'un courrier de l'association *Swiss Safari Rallye Team* qui souhaite organiser un parcours d'orientation les 30 et 31 mai 2009 et sollicite la commune pour faire emprunter les voies principales et les chemins communaux et forestiers par deux groupes de 20 à 25 véhicules. Le conseil émet un avis défavorable pour l'utilisation des chemins forestiers.

**Illuminations** – M. le Maire détaille au conseil la proposition émise par les E<sup>ts</sup> BACHERE pour les illuminations du village avec du matériel basse consommation. Le conseil accepte le devis.

**Employé communal** - Le temps de travail de l'employé Alexis JOUBERT passera de 4,33 H à 4,50 H à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

**Internet** – M. le Maire informe que le journal *Voix de l'Ain* projette de proposer la conception de sites internet pour les communes rurales. Trois communes, dont Drom, sont associées à cette démarche pour servir gratuitement de site pilote. Il est, par ailleurs, fait état de la dégradation du service ADSL sur la commune.

**Signalétique** - Un panneau directionnel indiquant Drom est souhaité au Col de France.

**Prochaine réunion** : le vendredi 24 octobre 2008 à 20 H 30